



Direction de la Communication

## Communiqué

Lundi 8 juin 2020

# Bibliothèque intercommunale de Laroque-Timbaut

## Un service « prêts à emporter » à compter du 9 juin

À partir du mardi 9 juin, la Bibliothèque de Laroque-Timbaut proposera à nouveau ses services selon de nouvelles modalités de fonctionnement qui tiennent compte des recommandations sanitaires liées à la pandémie.

Un service de "prêts à emporter" sera proposé en attendant que la bibliothèque puisse rouvrir normalement.

### Comment ça fonctionne ?

Les personnes inscrites à la bibliothèque choisissent les documents à emprunter sur le catalogue en ligne [https://laroque.c3rb.org/Opac\\_Net/](https://laroque.c3rb.org/Opac_Net/)

Il est possible de réserver des livres, des revues, des livres audios et des CD aux conditions de prêt habituelles : 5 documents maximum pendant 3 semaines.

Pour les personnes qui n'ont pas d'ordinateurs ou d'accès à Internet, il est possible de faire ses réservations par téléphone au 05 53 47 37 97. Les bibliothécaires sont là pour conseiller le public en fonction de ses goûts.

La récupération des documents se fait uniquement sur rendez-vous, pris via le catalogue en ligne, par mail ou par téléphone.

Les retours s'effectuent aux heures d'ouverture de la bibliothèque à la banque d'accueil (une seule personne à la fois dans la bibliothèque) ou dans la boîte aux lettres.

### Mesures prises pour respecter les consignes sanitaires

Les abonnements seront automatiquement prolongés de 2 mois pour éviter de rester trop longtemps à la banque d'accueil.

Pendant les rendez-vous, le public sera invité à se laver les mains au gel hydroalcoolique mis à disposition, à porter un masque, à respecter les distances et à apporter un sac pour réceptionner les documents.

La banque d'accueil sera équipée d'un hygiaphone et le personnel portera un masque.

Les documents seront désinfectés à la préparation de la commande et à leur retour. Ils seront placés en quarantaine avant d'être remis en circulation.

### Horaires d'ouverture

Le mardi matin de 9 h à 12 h,

le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

et le vendredi de 14 h à 16 h.

